



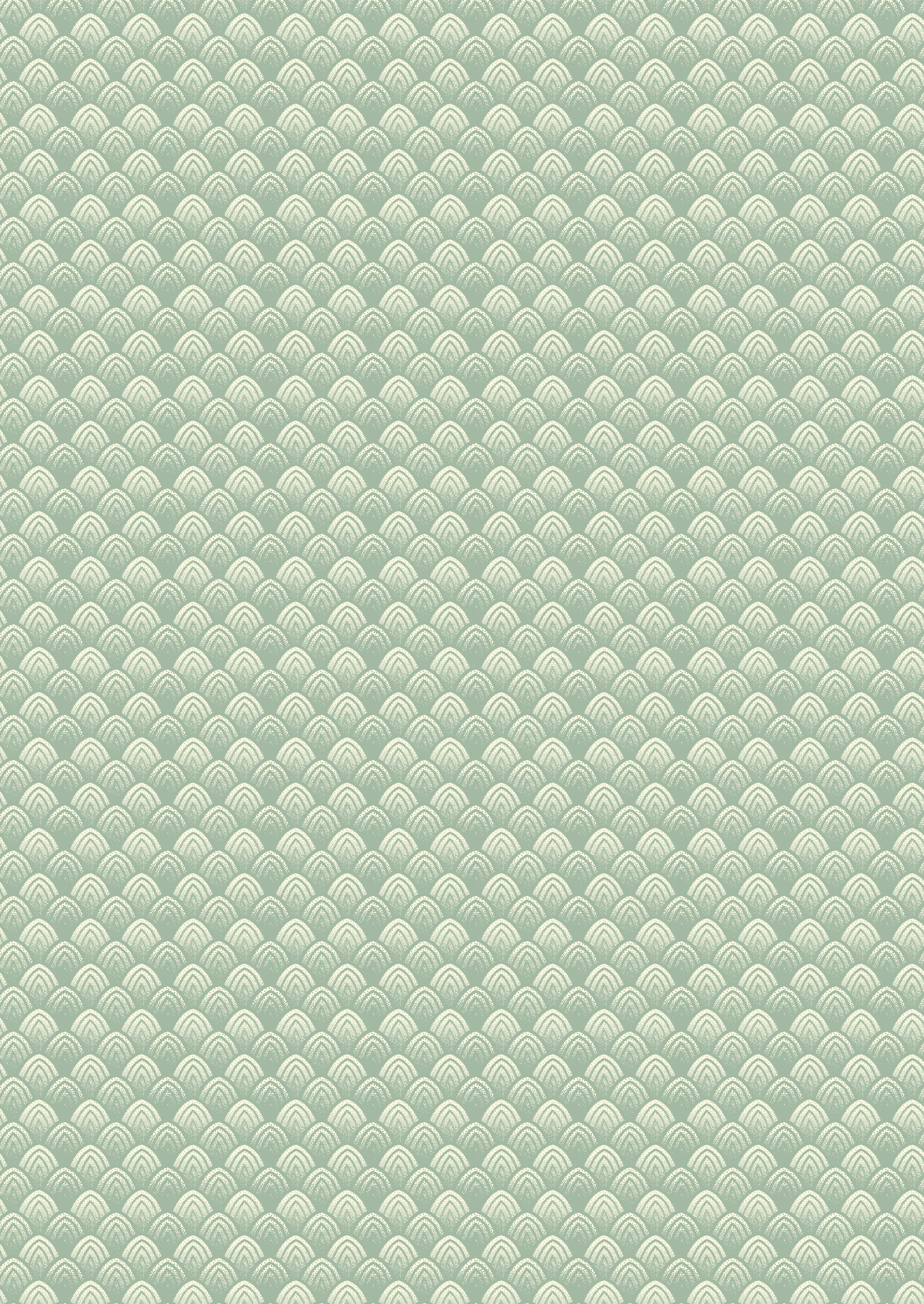
FAIRE ÉQUIPE

POUR RÉUSSIR UN ÉGAL ACCÈS AUX PRATIQUES
D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
EN NOUVELLE-AQUITAINE

ABSTRACT

Juin 2025

CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE



FAIRE ÉQUIPE

Pour réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine

Été 2024 : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont suscité un véritable engouement populaire et le sport avait été déclaré comme « grande cause nationale » cette même année.

Dans ce contexte, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité savoir ce qu'il en était, un an après cet événement phare, de la réalité des pratiques d'activités physiques et sportives en région, des effets éventuels de la dynamique créée par les Jeux Olympiques et Paralympiques et des principaux enjeux associés à ces pratiques pour la population néo-aquitaine.

Cet abstract présente les principales conclusions de ce coup de projecteur porté par l'assemblée consultative régionale, à partir des pistes, préconisations formulées et des constats dressés.

Ayez les bons réflexes

SPORT-SANTÉ !

Pour les enfants de 1 à 5 ans



3 heures par jour d'activité physique variée d'intensité diverse pour développer les activités motrices de base (marche, course, sauts, lancers, équilibre...).

Moins d'1 heure d'affilée d'immobilité (hors sommeil) et pas d'écran avant 2 ans (1 heure par jour maximum pour les 2-5 ans).

Pour les enfants et adolescents de 5 à 18 ans



Au moins 1 heure par jour d'activité d'endurance d'intensité modérée à élevée (dont activités renforçant le système musculaire et l'état osseux au moins 3 heures par semaine).

Limitier les temps d'écran durant les loisirs (maximum 2 heures d'écran par jour pour les 7-11 ans).

Pour les adultes



Au moins 2h30 d'activité physique d'endurance d'intensité modérée **par semaine** ou **75 mn par semaine** d'activité physique d'intensité élevée.

Pour plus d'impact positif sur la santé : renforcement musculaire d'intensité modérée à élevée 2 jours par semaine non consécutifs et 5 heures d'activité physique d'endurance d'intensité modérée ou 2h30 d'intensité élevée par semaine, des étirements 2 à 3 fois par semaine

Limitier les temps sédentaires et **bouger 3 mn par heure** de sédentarité.

UN QUIZZ

POUR SE METTRE EN FORME

QUESTION 1

Aimez-vous faire du sport ou pratiquer une activité physique ?

☐

OUI

☐

NON

QUESTION 2

Êtes-vous licencié·e dans un club ou une association sportive ?

☐

OUI

☐

NON

QUESTION 3

Êtes-vous bénévole dans une association sportive ?

☐

OUI

☐

NON

QUESTION 4

Votre médecin vous-a-t-il déjà prescrit une activité physique sur ordonnance ?

☐

OUI

☐

NON

QUESTION 5

Pourriez-vous dire combien il y a d'équipements ou lieux de pratiques sportives en Nouvelle-Aquitaine ?

☐

5 000

☐

17 000

☐

36 000

☐

52 000

QUESTION 6

Savez-vous quel est le volume des dépenses publiques accordées chaque année à la pratique sportive en Nouvelle-Aquitaine ?

☐

150 M€

☐

500 M€

☐

850 M€

☐

1 000 M€

Une partie des réponses se trouve dans ce document.
Le détail en avant-dernière de couverture et sinon... il ne vous reste plus qu'à lire le rapport, accessible en version intégrale sur le site du CESER

1 Mieux organiser et coordonner

LES CONSTATS

Un domaine partagé de l'action publique, qui **mobilise tous les échelons de l'État** et des **collectivités territoriales**, le rôle de celles-ci étant déterminant. **Diverses politiques publiques et de multiples dispositifs aux effets variables et pas toujours coordonnés.**

Le chiffre :
PLUS DE
850 M€ PAR AN
de financements publics en Nouvelle-Aquitaine, mobilisés très majoritairement par le **bloc communal** (communes et intercommunalités).

1 Comité régional olympique et sportif (CROS) et

1 Comité régional paralympique

12 Comités départementaux (CDOS)

109 Fédérations sportives (olympiques, non olympiques, affinitaires, para-sport et scolaires)

17 800 Clubs et associations sportives

Un mouvement sportif **pleinement mobilisé**, qui doit **faire face à l'évolution des pratiques et aux enjeux de la société...**

...mais aussi de **nombreuses associations de loisirs**, à vocation sociale, sanitaire, des **acteurs du monde de l'entreprise** (dont celles gérant des salles de sport ou fitness), **des structures de santé au travail...**

L'intérêt **d'impulser des politiques et des démarches mieux pensées et coordonnées** à l'échelle locale et territoriale.

la réponse dans les territoires :

LES PRÉCONISATIONS



Déployer en région

la démarche de projets sportifs locaux,

résolument orientés vers l'accès aux pratiques d'activités physiques et sportives pour toutes et tous. Il s'agit de décliner des projets sportifs à l'échelle infrarégionale, idéalement à l'échelle des intercommunalités, en prenant en compte la diversité des formes de pratiques.



Soutenir la réalisation

de diagnostics territoriaux,

en s'appuyant sur la démarche « Diag'Act » de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS).

Promouvoir les pratiques et améliorer leur accompagnement

LES CONSTATS

56% des Néo-aquitain·es de 15 ans et plus ont une activité physique ou sportive régulière et **14%** de manière plus occasionnelle... mais **30%** n'auraient aucune activité.

Chez les plus jeunes, **30% à 40%** des collégien·es et lycéen·nes ont une activité physique ou sportive de plus de 4 heures par semaine (hors cours d'éducation)

Plus de **1,6 millions** de licences sportives en Nouvelle-Aquitaine dont **42%** et **39%** de jeunes de moins de 15 ans et de licences féminines

71% des moins de 15 ans inscrits dans un club sportif.

Près de **3 500** enseignant·es d'EPS dans les collèges et lycées de Nouvelle-Aquitaine

122 000 élèves licencié·es dans les associations de sport scolaire.

Mais avec de **fortes disparités** selon le sexe, l'âge, le niveau de vie ou de diplôme et selon l'âge, l'état de santé ou la situation de handicap...

... et un **niveau d'activité qui ne répond pas toujours aux recommandations sanitaires.**

Plus de **60%** et **30%** des adolescents et des adultes ont un **niveau d'activité physique insuffisant.**

Des pratiques qui se diversifient : en clubs, en autonomie, en salle commerciales, exergaming...

et à l'évolution des pratiques :

LES PRÉCONISATIONS

Encourager les temps de découverte d'activités physiques et sportives dans les territoires,

sous forme ludique ou de loisir. Il s'agit de permettre aux personnes de tester sur une période donnée différents types d'activités avant de s'engager dans une pratique plus régulière.

Inscrire dans la durée une dynamique de développement du sport scolaire et périscolaire

et consolider la pratique de l'éducation physique et sportive dans le premier degré par la formation des enseignantes et enseignants.

Développer la formation d'éducateur·trices en activité physique adaptée et compléter le tissu des Maisons Sport Santé,

en favorisant leur lisibilité et leur mise en réseau.

Initier des actions d'information ciblées

vers les acteurs du monde sanitaire, du secteur social et médico-social

Impulser et soutenir des projets

permettant l'accès au sport féminin, aux pratiques en mixité, la lutte contre les stéréotypes de genre et les violences, les pratiques inclusives et non discriminantes.

Engager la transition écologique et énergétique des fédérations et des clubs.

Consolider l'offre d'équipements et d'infrastructures et améliorer leur accessibilité

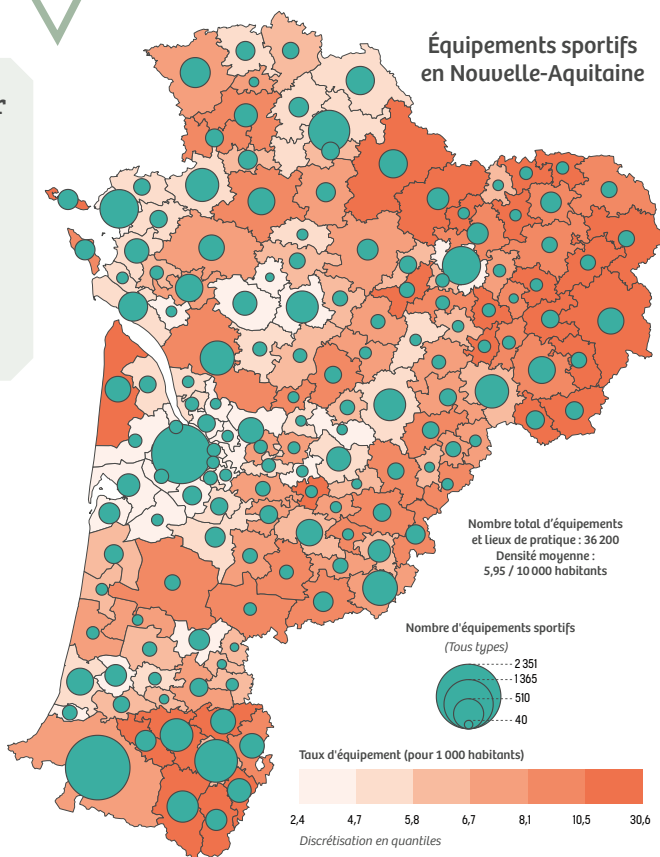
LES CONSTATS

40% des pratiques en **plein air** ou en **milieu naturel**,

28% à domicile

20% dans des **installations sportives**.

Près de
3000
installations
sportives scolaires
dont **15%** à **20%**
accessibles aux clubs.



36 000 équipements sportifs en Nouvelle-Aquitaine (dont boucles de randonnées) dont

65% dans les espaces et bourgs ruraux

20% dans les centres urbains

15% dans les ceintures urbaines et petites villes

75% des équipements sportifs mis en service avant 2000 dont la moitié non rénovés depuis.

et à l'évolution des pratiques :

LES PRÉCONISATIONS

➤ **Définir un plan de rénovation des équipements sportifs.**

➤ **Ouvrir les possibilités d'utilisation des équipements et installations sportives scolaires,** notamment aux clubs sportifs.

➤ **Intégrer plus systématiquement dans les politiques et projets d'urbanisme des aménagements favorables aux pratiques**
(dont design actif, voiries de mobilités douces, petits équipements en accès libres...).

➤ **Anticiper et accompagner les effets du changement climatique sur l'offre d'équipement sportif**
(érosion côtière, risque incendie, risque inondation, isolation thermique...).

Adapter et améliorer l'offre d'activités et de services des associations et clubs sportifs

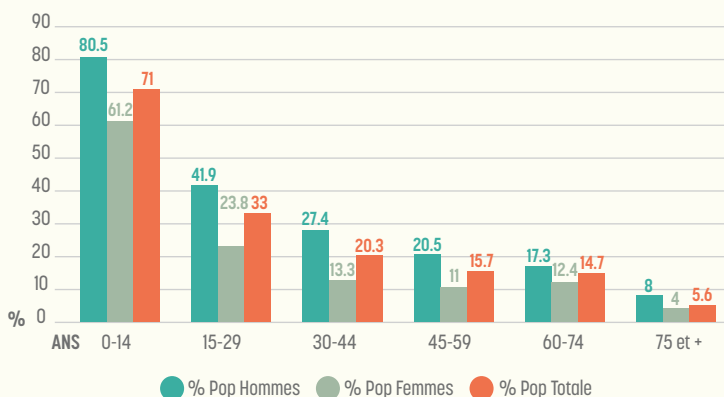
LES CONSTATS

Un écart
15 à 20 points
du niveau de pratique
entre les hommes et les
femmes, à tous les âges
et des pratiques
fortement genrées ou
stéréotypées.

Une pratique qui **diminue avec l'âge** et
particulièrement visible parmi
les licencié-es en clubs

En Nouvelle-Aquitaine
de **pratiquants**
62% réguliers chez
les cadres
et
41% chez
les ouvriers.

Part de la population licenciée d'un club sportif par classes d'âges (2023)



En Nouvelle-Aquitaine
plus d'un tiers
des personnes atteintes
d'un handicap vivant
à domicile **sans aucune**
activité physique ou sportive.

152000 jeunes (6-30 ans) bénéficiaires du
Pass'Sport en 2024 en Nouvelle-Aquitaine...
mais un **dispositif fortement resserré** par les
nouvelles dispositions (limité aux 14-30 ans)

et à l'évolution des pratiques :

LES PRÉCONISATIONS

-  **Soutenir, par un système d'aide plus incitatif, les fédérations ou clubs**
privilégiant l'accès au sport féminin, à la pratique sportive de celles et ceux qui en sont les plus éloignés.
-  **Encourager les projets coordonnés d'offre d'activités**
entre associations et clubs d'un même territoire.
-  **Améliorer l'offre d'activité physique adaptée**
pour les personnes atteintes d'un handicap ou de problèmes de santé.
-  **Anticiper et mettre à l'étude l'opportunité de déploiement de systèmes d'exergaming**
(activité accompagnée par des applications numériques).
-  **Intégrer un volet de sensibilisation à la prévention**
par les activités physiques et sportives et la lutte contre la sédentarité dans le prochain **plan régional de santé au travail**.
-  **Promouvoir les activités physiques et sportives**
dans les démarches de progrès des entreprises.
-  **Actualiser et décliner en région la feuille de route nationale**
sur les activités physiques et sportives en milieu professionnel.
-  **Améliorer l'offre de cadencement horaire des transports collectifs ou une offre de mobilité complémentaire**
pour faciliter l'accès aux activités et aux équipements.

Faciliter la vie des associations et clubs sportifs

LES CONSTATS

17800
associations
et clubs sportifs en
Nouvelle-Aquitaine.
(soit près de 11 %
du nombre total de
clubs en France).

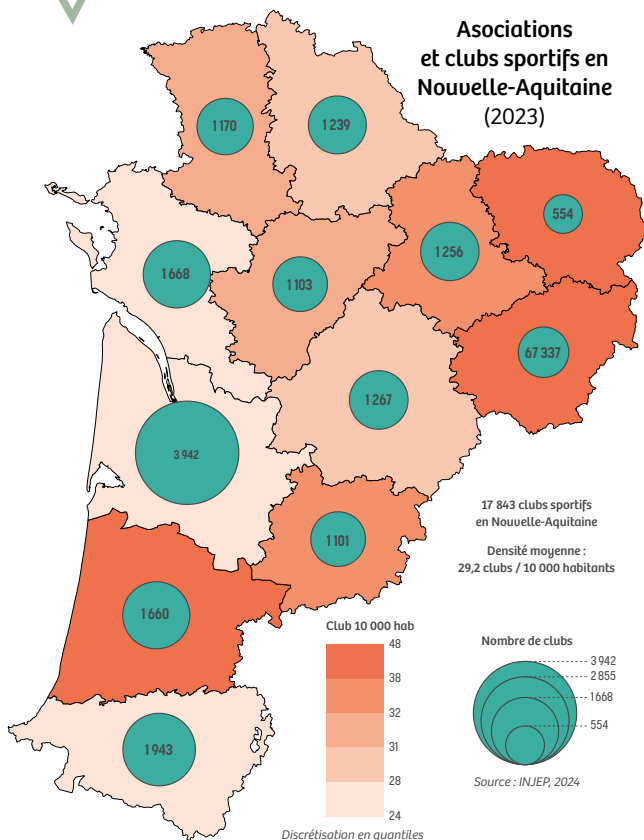
Une dynamique associative
en région :

18,5%
des nouvelles associations
créées au cours des trois
dernières années sont
des associations sportives.

300000 à 500000

bénévoles mobilisés
de façon plus ou moins
régulière dans les
associations et clubs sportifs
en région.

Associations
et clubs sportifs en
Nouvelle-Aquitaine
(2023)



Un quart

des clubs sportifs ont dû refuser de
nouveaux licenciés après les JO,
faute d'équipements et de bénévoles.

et à l'évolution des pratiques :

LES PRÉCONISATIONS

➔ **Mettre en œuvre des conventions pluriannuelles d'objectifs**
avec les instances du mouvement sportif.

➔ **Promouvoir le bénévolat sportif chez les jeunes**
(dont lycéen·nes, étudiant·es, apprenti·es, jeunes en missions locales...).

➔ **Privilégier les subventions aux appels à projets.**

➔ **Reconnaître et soutenir l'investissement bénévole**
en intégrant les contributions volontaires bénévoles dans le calcul des aides.

➔ **Encourager la mutualisation d'emplois**
sur les fonctions supports.

LES CONSTATS

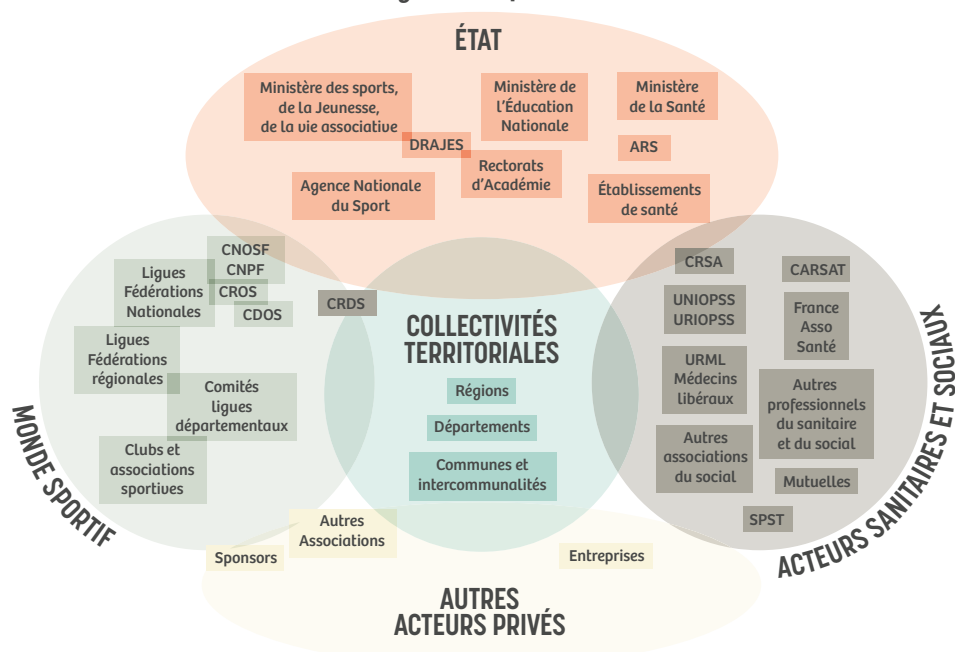
Un domaine de **compétence partagée**, qui mobilise plusieurs ministères (sport, santé, transition écologique et cohésion des territoires, justice...) et toutes les collectivités territoriales.

Un début d'articulation à l'échelle régionale (**Conférence Régionale des Sports**) mais une démarche de coordination et d'articulation qui doit être renforcée et déployée.

Au-delà du mouvement sportif, une très grande **diversité d'acteurs** dans les champs social et médico-social, sanitaire et économique (entreprises).

Des **initiatives** multiples et parfois originales dans les territoires en région, portées par des collectivités, des associations et clubs sportifs.

L'écosystème Sport Santé



l'articulation des politiques publiques :

LES PRÉCONISATIONS

 **Mettre en place une démarche de concertation et de mise en réseau**
dans le cadre de l'élaboration des Projets sportifs locaux.

 **Intégrer des acteurs du mouvement sportif**
dans les Conseils territoriaux de santé.

 **Ouvrir les commissions de la Conférence Régionale des Sports**
à des représentants du monde sanitaire et social ou médico-social.

 **Inscrire la politique sportive**
dans les thèmes de mobilisation de la Conférence Territoriale de l'Action Publique.

QUIZZ

LES RÉPONSES

QUESTION 1

si «oui», vous faites partie des 56% des néo-aquitains de 15 ans et plus ayant une activité régulière ou des 14% si votre activité n'est qu'occasionnelle. Selon l'intensité et la régularité de votre pratique, vous pourriez vous reconnaître parmi les «mobilisés» (soit compétiteur, soit hédoniste, soit pulsionnel) ou les «volontaires» (soit combatif, soit utilitariste). Si votre réponse est **«non»**, vous êtes parmi les 30% de néo-aquitains de 15 ans et plus ne pratiquant aucune activité physique ou sportive. Vous pourriez vous reconnaître parmi les «entravés» (soit décrocheur potentiel, ou abandonniste, soit empêché ou bloqué). Alors n'oubliez pas que l'activité physique est facilement accessible (marche, vélo, activités de la vie quotidienne demandant une dépense physique...) et que cela ne passe souvent pas par la compétition ou l'épreuve mais par le plaisir. Enfin, ayez conscience du fait que l'activité physique et une moindre sédentarité sont bénéfiques pour la santé, notamment pour éviter ou limiter les risques de maladies chroniques (obésité, maladies du système cardio-vasculaire, certains types de cancer, troubles psychiques...).

QUESTION 2

si «oui», vous n'êtes pas tout seul mais l'un ou l'une des 1,6 millions de licenciés recensés en Nouvelle-Aquitaine. **Si «non»,** n'hésitez pas à aller vous renseigner dans l'un des nombreux clubs et associations à proximité de chez vous.

QUESTION 3

si «oui», félicitations et merci pour votre engagement. **Si «non»,** il n'est jamais trop tard, même de façon ponctuelle. Les associations ont besoin de bénévoles !

QUESTION 4

si «oui», vous êtes parmi celles ou ceux ayant bénéficié d'une Prescription d'Exercice Physique pour la Santé, soit 20 000 personnes depuis 2018 et 10 000 concernées en 2024. **Si «non»,** et si vous avez des problèmes de santé chroniques, parlez-en à votre médecin traitant.

QUESTION 5

si vous avez répondu **«36 000»**, vous avez tapé dans le mille.

QUESTION 6

La bonne réponse est **«850 M€»**. Quel que soit le chiffre, cela peut paraître beaucoup. Cela recouvre des dépenses en investissements (salles de sports, gymnases, piscines, city-stade, aménagement de sentiers de randonnée...) et des dépenses de fonctionnement (notamment les aides aux clubs et associations, aux événements sportifs, charges de fonctionnement et de personnels). Ramenée au nombre d'installations ou d'équipements ou au nombre de clubs et associations sportives en région, cette dépense reste cependant limitée. Ce que cette dépense occulte cependant, ce sont tous les bienfaits des pratiques d'activités physiques et sportives pour la société, y compris en termes de limitation d'autres dépenses (en santé par exemple) ou encore en matière de lien social et de bien-être que ces activités génèrent.

Téléchargez l'intégralité du rapport
en scannant ce QR Code



© CESER Nouvelle-Aquitaine 2025
Design Graphique : Kymzo.design
Impression : SPRINT

FAIRE ÉQUIPE

Pour réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine



Savez-vous que plus de 30% des adultes de Nouvelle-Aquitaine et 60% des adolescents et adolescentes ont un niveau d'activité physique insuffisant? Et que 75% des équipements sportifs de la région ont été mis en service avant l'an 2000? Seulement la moitié d'entre eux ont été rénovés depuis.

Tout juste un an après les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, voici quelques-uns des multiples constats que dresse le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Nouvelle-Aquitaine dans son rapport sur l'état des pratiques physiques et sportives dans la région. Il décrypte les différentes formes d'inégalités, qu'il s'agisse de freins liés à l'âge, au sexe ou aux stéréotypes de genre, au handicap, à la santé, à la situation géographique ou encore à l'équipement des territoires...

Face à ces enjeux, le CESER avance un certain nombre de préconisations concrètes destinées à éclairer la réponse publique, à la fois celle portée par l'État mais aussi par les collectivités territoriales, dans leur diversité. Il apporte des indications sur diverses initiatives en région, dont celles portées par le mouvement sportif lui-même. Ce travail insiste sur la nécessaire coordination entre tous ces acteurs et suggère de « **Faire équipe** » pour « réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine ».

Le CESER, l'autre Assemblée de la Région

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, l'autre Assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. C'est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Riche de la diversité de ses membres, l'Assemblée rassemble une représentation assez complète de la société civile organisée.



  **Ceser Nouvelle-Aquitaine** ceser-nouvelle-aquitaine.fr

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tél. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 55 77 77